



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X. Le Moulin du Pin F – 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

La Fraternité Saint-Pie X et la Confrérie

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Le 16 mars 2004, Mgr Fellay, alors Supérieur général, approuvait l'ouverture d'un registre de suppléance de la Confrérie Marie Reine des Cœurs dans le District de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (dont nous fêtons le jubilé cette année).

Dans la lettre qu'il adressait à M. l'abbé Régis de Cacqueray, Supérieur de District à l'époque, il écrivait : « *Eu égard à la lente maturation de cette initiative, comme vous le notez, et en raison des bienfaits spirituels que cette confrérie peut apporter à nos fidèles en restant tout à fait dans la ligne de la dévotion mariale que notre fondateur nous a donnée selon l'esprit de l'Église, c'est bien volontiers que j'accorde mon placet à cette initiative en espérant qu'elle portera beaucoup de fruits* ».

L'incise « *en restant tout à fait dans la ligne de la dévotion mariale que notre fondateur – Mgr Lefebvre – nous a donnée* » mérite un commentaire approfondi. En effet, il est possible de montrer que du Père de Montfort à la Confrérie Marie Reine des Cœurs de la Fraternité Saint-Pie X, en passant par Claude Poullart des Places, Libermann, saint Pie X, Gabrielle Watine et Mgr Lefebvre, il existe une filiation spirituelle qui est fondée sur les faits.



Une mère mariale et montfortaine

La mère de Marcel Lefebvre, Gabrielle Watine, bien que tertiaire de saint François, était une âme mariale et montfortaine. La biographie de Mme Lefebvre (*Un père et une mère*, Publication du Journal Controverses, 1993), écrite par le Père Le Crom, auteur de la plus importante biographie du Père de Montfort, en témoigne : « *En mai (1909), elle s'offre à la Sainte Vierge suivant la formule de consécration totale de saint Louis-Marie Grignion de Montfort* » (p. 60). Mme Lefebvre vivait sa consécration : « *Elle*

se consacra totalement à la Vierge, dans l'esprit de la vraie dévotion, s'engageant à faire toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie, pour Marie afin de les faire plus parfaitement par Jésus, avec Jésus, en Jésus et pour Jésus » (p. 73). Elle vivait quotidiennement de cette spiritualité, avec un double souci, contemplatif et apostolique : « *Chaque matin, elle méditait quelques lignes du Traité de la vraie dévotion qu'elle trouvait extrêmement instructif et qu'elle désirait recommander à ceux qui veulent mieux connaître la Sainte Vierge* » (p. 74). Elle a même atteint un certain degré d'union mystique à Marie : « *Le souvenir de Marie était toujours au fond de son cœur. Ses lettres en témoignent* » (p. 74).



Le Père Gendrot : Mgr Lefebvre a fait la consécration

En 1966, le Père Marcel Gendrot (+2014), Assistant du Supérieur général de la *Compagnie de Marie*, offre personnellement et en mains propres les *Œuvres complètes de saint Louis-Marie Grignion de Montfort* (qui viennent d'être publiées aux éditions du Seuil) à Mgr Lefebvre, lequel est à l'époque Supérieur général des spiritains (1962-1968). La raison en est que spiritains et montfortains se sont toujours considérés comme « *cousins spirituels* ».

Le Père Gendrot raconte cette rencontre : « *Je venais de publier avec la collaboration des confrères le volume des Œuvres complètes. Je connaissais déjà Mgr Lefebvre et son titre de spiritain en faisait un cousin des montfortains. Quand je lui ai présenté le volume et expliqué ce qu'il contenait, il m'a dit : Vous savez, au Séminaire français de Rome, nous connaissons bien cette consécration et la plupart de nous la faisons avec joie... Le climat de cette rencontre très aimable et la manière de s'exprimer, pour moi, ne faisaient pas de doute : Mgr faisait partie du groupe dont il parlait* » (Lettre du 2 décembre 2005 à l'aumônier de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*).



Montfortains, Spiritains, *cousins spirituels*

Mgr Lefebvre a donc été Supérieur général des spiritains de 1962 à 1968. Le premier fondateur des spiritains est Claude Poullart des Places (+1709), ami de jeunesse de l'abbé Grignon. Le Père Libermann (+1852) n'en est que le second fondateur. C'est ce dernier, en effet, qui réalisa en 1842 la fusion entre des *Messieurs du Saint-Esprit* de Poullart des Places et de sa propre congrégation dénommée *Société du saint Cœur de Marie*.

Le Père Le Floch (photo), Supérieur du Séminaire français à Rome, sous la direction duquel Marcel Lefebvre a fait ses études, a écrit une vie de Claude Poullart. Cette vie comporte deux chapitres racontant les liens d'amitié spirituelle qui lièrent les deux fondateurs : « *Parmi les noms intimement liés à l'œuvre de Claude Poullart, celui de Grignon de Montfort occupe une place privilégiée...* » (p. 437). « *Le bienheureux Grignon de Montfort fut présent, le 20 mai 1703, à l'inauguration du séminaire. Il a manifestement contribué à le faire consacrer à l'Esprit-Saint et à Marie Immaculée* » (p. 287). « *Cette dédicace nous ramène une fois de plus au bienheureux Grignon de Montfort, qui fut comme le parrain de la congrégation naissante* » (p. 282). Et, dans un élan de gratitude, le Père Le Floch conclut : « *C'est un insigne honneur pour la Congrégation du Saint-Esprit qu'un des plus grands saints des temps modernes ait répandu sur son berceau ses prières, ses bénédictions et ses sacrifices* » (p. 287).

Le Père de Montfort avait prévu, dans ses règles primitives, cette disposition : « *On ne reçoit en cette compagnie que des prêtres déjà formés dans les séminaires... Il y a cependant à Paris un séminaire où les jeunes ecclésiastiques, qui ont vocation aux missions de la compagnie, se disposent par la science et la vertu à y entrer* ». Or, ce séminaire de Claude Poullart des Places, fondateur des *Messieurs du Saint-Esprit*, est l'ancêtre du Séminaire français de Rome où Mgr Lefebvre a étudié. Voilà pourquoi montfortains et spiritains se sont toujours considérés comme « *cousins spirituels* ».

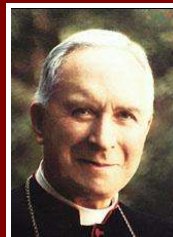
Pour concrétiser cette « filiation », Mgr Lefebvre, tandis qu'il était Supérieur général des spiritains, a écrit une lettre de recommandation datée du 9 octobre 1962, en faveur d'un petit livre intitulé *Un prophète de l'espérance, saint Louis-Marie Grignon de Montfort* (la préface de ce livre avait été réservée au Supérieur général des montfortains). Mgr Lefebvre s'exprimait en ces termes : « *Nous félicitons*

les auteurs de ces lignes, et nous souhaitons de grand cœur que les leçons qui se dégagent de cet exemple prodigieux aident les lecteurs à retrouver auprès du saint missionnaire la voie de la Sagesse incarnée qu'est la Vierge Marie et dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin pour vivre dans l'ordre et dans la paix » (Téqui, 1963, p. 5).



Le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X

Saint Pie X, patron principal de la Fraternité sacerdotale fondée par Mgr Lefebvre, avait fait la consécration mariale montfortaine. Il s'était inscrit à la Confrérie Marie Reine des Cœurs romaine le 13 juin 1906 et à la section sacerdotale des prêtres de Marie Reine des Cœurs le 27 décembre 1908. Il s'est inspiré directement du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* pour écrire son encyclique mariale du 2 février 1904, *Ad diem illum*. C'est lui-même qui l'a précisé le 27 décembre 1908 au R.P. Gebhardt, Procureur général des Pères montfortains.



Mgr Lefebvre et la dévotion montfortaine

Mgr Lefebvre, fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, n'hésitera pas à présenter le Père de Montfort comme modèle de prêtre à ses séminaristes. Il l'a fait le 22 mars 1977, dans une conférence à Écône : « *Notre ministère pourrait toujours être celui qu'a rempli le bienheureux de Montfort, c'est-à-dire : des missions paroissiales, des retraites, soutien aux prêtres, retraites sacerdotales... Il va falloir faire cela ; faire ce ministère-là pour redonner la vie chrétienne à tous les pauvres gens qui l'auront perdue, qui l'auront abandonnée. Il va falloir prêcher des missions comme le faisait - encore une fois - le bienheureux de Montfort* ».

Dans *L'itinéraire spirituel à la suite de saint Thomas d'Aquin*, destiné principalement aux membres de la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Lefebvre adresse cette recommandation : « *Nous lirons avec profit les livres de saint Louis Marie Grignon de Montfort...* » (Note 10, p. 74, Écône, 1991).

Dans les règles du Tiers-Ordre de Saint-Pie X, Mgr Lefebvre recommande une « *dévotion*

tendre et filiale envers la Vierge Marie, selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignon de Montfort ».

Mgr Lefebvre a aussi fait faire une consécration au Cœur Immaculé de Marie aux Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Le texte de la consécration reprend le passage essentiel de la Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie, du Père de Montfort : « *Je Vous choisis aujourd'hui, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et maîtresse, etc.* ».

Le livre intitulé *Le mystère de Jésus* (Clovis, 1995) reproduit les conférences spirituelles que Mgr Lefebvre donna aux séminaristes du Séminaire Saint-Pie X d'Écône, du 28 novembre 1977 au 29 mars 1979. Dans le chapitre VI, qui porte le titre *Jésus-Christ, la Sagesse éternelle*, Mgr Lefebvre commente quelques passages du livre de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, intitulé *L'Amour de la Sagesse éternelle*. Quand il parle de la dévotion mariale montfortaine, c'est d'ailleurs ce livre qu'il utilise. On pense que cet ouvrage contient la substance des conférences que Montfort a données aux séminaristes de Claude Poullart des Places, en 1703 à Paris.



Mgr Lefebvre prêche la dévotion montfortaine

Mgr Lefebvre aimait à commenter saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Voici quelques extraits de la dernière conférence de la retraite sacerdotale à Écône, le 10 septembre 1982, dans laquelle il commente *l'Amour de la Sagesse éternelle* (ASE) :

C'est encore en suivant notre guide spirituel, guide de cette retraite, saint Louis-Marie Grignon de Montfort, que nous méditerons un peu ce soir sur notre bonne Mère du Ciel, la très sainte Vierge Marie, car Elle est le quatrième moyen pour acquérir la divine Sagesse : « *Une tendre et véritable dévotion à la Sainte Vierge* ».

« *Voici enfin le plus grand des moyens et le plus merveilleux de tous les secrets pour acquérir et conserver la divine Sagesse, c'est d'avoir une tendre et véritable dévotion à la Sainte Vierge. Il n'y a jamais eu que Marie qui ait trouvé grâce devant Dieu pour Elle-même et pour tout le genre humain, et qui ait eu le pouvoir d'incarner et mettre au monde la Sagesse éternelle. Il n'y a encore qu'Elle qui, par l'opération du Saint-Esprit, ait le pouvoir de L'incarner pour ainsi dire dans les prédestinés. Les patriarches, les prophètes, les saints personnages de l'ancienne Loi avaient crié, soupiré et demandé*

l'incarnation de la Sagesse éternelle, mais aucun ne l'avait pu mériter. Il ne s'est trouvé que Marie qui, par la sublimité de sa vertu, a atteint jusqu'au trône de la Divinité et a mérité ce bienfait infini. Elle est devenue la mère, la maîtresse et le trône de la divine Sagesse » (ASE 203).

C'est évidemment le privilège le plus grand, le plus beau : la source de tous les autres privilèges de la Vierge Marie est sa Maternité divine. [...] Plus on y réfléchit et plus on est stupéfait devant ce mystère incroyable, incroyable... Que Dieu ait choisi Marie pour en faire sa Mère. On aurait pu tout imaginer, je pense qu'on n'aurait jamais pu concevoir une chose semblable. Comme le disait le bienheureux de Montfort : Il aurait pu venir dans sa Gloire, entouré de millions d'anges, entouré de millions d'élus (ASE 168), entouré d'une armée extraordinaire, de richesses, de biens, etc. On aurait pu tout imaginer, mais qu'Il vienne dans le sein de la Vierge Marie, qu'Il descende sur la terre par ce moyen et se donne une mère comme Il nous en a donné à chacun d'entre nous, c'est une chose absolument inouïe ! Absolument inouïe ! Et donc, il découle de là, pour nous, une nécessité de passer par la Sainte Vierge. Nous ne pouvons pas choisir, nous ne pouvons pas dire : « *Moi je n'aime pas beaucoup, vous savez, la dévotion à la Sainte Vierge ; c'est quand même un peu surérogatoire. On n'est pas obligés d'avoir une dévotion... J'ai un grand respect, une vénération pour la Sainte Vierge, mais je ne vois pas pourquoi il faudrait s'adresser à Elle, il faudrait tout le temps passer par Elle...* ».

Non, nous n'avons pas le droit, nous n'avons pas le droit de choisir. Dieu a choisi pour nous. Dieu nous oblige à passer par la Sainte Vierge. Aucune grâce ne nous arrive sans la très sainte Vierge Marie. Étant donné que le Bon Dieu Lui-même a tenu à se mettre dans son sein, afin qu'Elle nous présente au monde son Fils - Dieu a voulu cela - Il aurait pu faire tout autrement, mais Il l'a voulu ; alors nous n'avons pas le droit de dire : « *Moi je choisis le Fils, mais la Mère...* » Non. Nous ne pouvons pas séparer le Fils de la Mère. Nous ne pouvons pas séparer Dieu du choix qu'Il a fait de la très sainte Vierge Marie. Et si le Bon Dieu a jugé bon de faire cela, Il a voulu dans ses décrets éternels choisir cette petite créature pour en faire notre Mère... Il a voulu nous donner une Mère, une Mère qui sera toujours notre Mère, nous aurons toujours une Mère ; alors je crois qu'une Mère spirituelle c'est encore bien mieux que la mère temporelle. Il a voulu nous donner une Mère éternelle. C'est là un don extraordinaire que le Bon Dieu fait à tous les chrétiens et qu'Il veut donner à toutes les créatures... qui est sa propre Mère à Lui. Et qui nous engendre aussi dans la vie spirituelle. Ça c'est la volonté de Dieu. [...]

Alors bien sûr, le bienheureux de Montfort insiste : « Elle est la Mère très digne de la Sagesse incarnée parce qu'Elle L'a incarnée et mise au monde comme le fruit de ses entrailles » (ASE 204). « Marie est la maîtresse de la divine Sagesse, non pas qu'Elle soit au-dessus de la divine Sagesse, vrai Dieu, ou qu'Elle L'égalise. Ce serait un blasphème de le penser et de le dire, mais parce que Dieu le Fils, la Sagesse éternelle, étant soumis parfaitement à Marie comme à sa Mère, Il Lui a donné sur soi-même un pouvoir maternel et naturel qui est incompréhensible, non seulement pendant sa vie sur la terre mais encore dans le Ciel puisque la gloire, non seulement ne détruit pas la nature, mais la perfectionne. Ce qui fait que, dans le Ciel, Jésus est autant que jamais Enfant de Marie, et Marie Mère de Jésus » (ASE 205). [...] Alors il conclut : « Ce n'est donc que par Marie qu'on peut obtenir la Sagesse » (ASE 209).

Marie est un moyen nécessaire, voulu par Dieu, pour que nous obtenions la Sagesse, pour que nous obtenions les grâces. Alors, « que faire pour rendre notre cœur digne d'Elle ? Voici le grand conseil, voici l'admirable secret » (ASE 211).

A-t-il été inspiré, le bienheureux de Montfort, je ne sais pas, mais en tout cas c'est une des choses qui le caractérise le plus et qui l'a fait connaître le plus, c'est sa consécration : « Faisons entrer, pour ainsi dire, Marie en notre maison en nous consacrant à Elle sans aucune réserve, comme ses serviteurs et ses esclaves. Défaisons-nous entre ses mains et en son honneur de tout ce que nous avons de plus cher, ne réservant rien pour nous. Et cette bonne Maîtresse, qui ne s'est jamais laissée vaincre en libéralités, se donnera à nous d'une manière incompréhensible mais véritable. C'est en Elle que la Sagesse éternelle viendra demeurer comme en son trône glorieux » (ASE 211). Et c'est comme cela qu'il conclut à la vraie dévotion à Marie : « Quelqu'un désirant être dévot à la Vierge me demandera peut-être en quoi consiste la vraie dévotion à la Sainte Vierge. Je réponds en peu de mots : qu'elle consiste dans une grande estime de ses grandeurs, une grande reconnaissance pour ses bienfaits, un grand zèle pour sa gloire, une invocation continuelle de son secours et une dépendance totale de son autorité » (ASE 215).

Ensuite il dit qu'il faut se défier des fausses dévotions à la Sainte Vierge (ASE 216-217). « La plus parfaite, la plus utile de toutes les dévotions à la Sainte Vierge, c'est de se consacrer tout à Elle, tout à Jésus par Elle, en qualité d'esclave, Lui faisant une consécration entière et éternelle de tout son corps, de son âme, de ses biens tant intérieurs qu'extérieurs, des satisfactions et des mérites de ses bonnes actions et du droit qu'on a à en disposer, enfin de tous les biens qu'on a reçus par le passé, qu'on possède à présent et qu'on possèdera à l'avenir » (ASE 219).

« Cette dévotion bien pratiquée, non seulement attire Jésus-Christ, la Sagesse éternelle, dans une âme, mais encore l'y entretient et l'y conserve jusqu'à la mort. Car je vous prie, que nous servira de chercher mille secrets et de faire mille efforts pour avoir le trésor de la Sagesse si, après l'avoir reçue, nous avons le malheur de la perdre, comme Salomon, par notre infidélité ? » (ASE 220).

Alors évidemment il a fait lui-même une consécration à la Sainte Vierge. Et **je ne puis pas ne pas vous conseiller de faire cette consécration à la très sainte Vierge Marie**. Vous l'avez d'ailleurs, probablement beaucoup d'entre vous, déjà réalisée, déjà faite, mais je pense qu'on ne fait jamais assez pour être des enfants de la Vierge Marie, pour être, en définitive, des frères de Jésus, donc pour imiter Notre-Seigneur. Elle, par toutes les grâces qu'Elle peut nous donner, peut nous aider à imiter Notre Seigneur Jésus-Christ rapidement, beaucoup plus rapidement que par tous les efforts que nous pouvons faire, surtout les efforts humains bien sûr !

Et donc, ayons cette coutume de vivre en union avec la très sainte Vierge Marie, de Lui confier toutes nos peines, toutes nos difficultés, tous nos désirs, tous nos projets... Mettons-nous toujours sous la protection de la très sainte Vierge Marie. Elle est certainement une source immense de grâces.

Retraites Mariales Montfortaines :



- du 7 au 12 décembre 2020 (au Moulin)
- du 18 au 23 janvier 2021 (au Moulin)
- du 7 au 12 juin 2021 (au Moulin)
- du 5 au 10 juillet 2021 (au Trévoux)
- du 2 au 7 août 2021 (à Enney, en Suisse)

Renseignements et inscriptions :

Pour les retraites au Moulin : ☎ 02.43.98.74.63.

Pour la retraite au Trévoux : ☎ 06.38.79.52.73.

Pour la retraite en Suisse : ☎ 0041 26 921.11.38.



❖ **2831 membres** au 31 octobre 2020.

❖ Le samedi **7 novembre 2020**, la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*.

❖ **Reçus fiscaux** : soutenez le bulletin papier de la Confrérie Marie Reine des Cœurs : tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal (à demander). Chèques à l'ordre de C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Impression** : Impression Direct (85).

❖ **Responsable de la publication** : Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.